

FSK-LIAISONS

n°69 - février 2004

France Shotokan

Sommaire

Edito	p.2
Réflexion sur la place des membres temporaires dans l'association	P.3
La voie du guerrier	p.5
L'âge de la maturité	p. 6
Invitation au 40e anniversaire	p. 8
Un point sur notre affiliation à la FFKAMA	p. 9
Protocole d'inscription aux stages spéciaux	p. 10
Quoi de neuf, Doc?	p. 12



EDITO

Meilleurs vœux pour cette année 2004, qui est celle des 40 ans de notre association.

Maturité, ou crise de la quarantaine, qu'est-ce qui nous attend?

N'oubliez pas que le grand rassemblement de Mulhouse, cet été, en sera le point d'orgue.

Depuis un certain temps, nous relisons tous les anciens numéros de FSKL (le premier date de 1977) et nous constatons qu'en ce qui concerne le journal, pas grand-chose n'a changé.

Tous nos prédécesseurs se plaignaient du manque d'articles et de photos et nous ajoutons à notre tour notre litanie :

Nous pourrions intituler ce numéro "la gazette du Président et du Directeur Technique", sans leur boulot, le journal que vous avez sous les yeux serait d'un vide abyssal. Depuis que nous en avons la responsabilité, FSKL est sorti régulièrement trois fois par an, mais la recherche d'articles et d'illustrations devient fastidieuse !

Avec l'objectif de progresser dans l'élaboration du bulletin, nous vous proposons deux pistes de réflexion pour le prochain journal (d'autres propositions seront les bienvenues), si ceux qui se sentent inspirés (seniors ou juniors) veulent bien rédiger, ils permettront à FSKL d'avoir une raison d'être. Nous vous en remercions par avance.

1. Le jeûne : Sophie de Marseille (bon rétablissement !!!) nous a adressé un texte à ce sujet. Je me souviens avoir commencé mon premier jeûne en 1991, après avoir lu l'article de Michel Asseraf à ce sujet, lorsque Kathie s'occupait du journal.

Peut-être que quelques-uns aimeraient faire partager leur expérience, leurs critiques à ce sujet.

2. La pratique du Karaté pour les enfants : certains ont été pionniers dans cette démarche, d'autres sont plus circonspects à ce sujet. Que peut-on proposer à l'entraînement ?

Est-ce notre seule chance de renouvellement? Quel bilan pour ceux qui assurent de tels cours dans leurs dojos ?

Nous attendons avec impatience vos réactions, vos propositions : Internet permet une interactivité rapide qui devrait faciliter la fabrication de notre journal.

Pour terminer nous citerons cet extrait d'un article de Daniel Chemla issu du premier numéro de FSKL :

"Pour conclure, que tous fassent un effort pour assurer une circulation plus fluide de l'information, ce bulletin de liaison peut nous fournir le support matériel indispensable..."

...J'attends de tous une prise de responsabilité à tous les niveaux."

Gilles "jeckle" et Eric "eckle" Brunot



Première page: Nobunaga Oda, un des trois plus grands généraux de la période Sengoku (1467 – 1568)
Par Chikanobu Utawaga (1838 – 1912)

FRANCE SHOTOKAN

66, rue de Sèvres

75007 PARIS

01 45 66 07 71

<http://www.franceshotokan.com/>

Shihan

Tsutomu OHSHIMA

deux

RÉFLEXION SUR LA PLACE DES MEMBRES TEMPORAIRES DANS L'ASSOCIATION

Un des enseignements des deux études de communication que nous avons fait mener la saison dernière sur notre association, est qu'il existe une frustration chez une partie des ceintures blanches et marron, d'avoir le simple statut de "Membres Temporaires".

En effet, certains lors des enquêtes ont fait part de leur impression d'être considérés comme des "sous gradés", et ne comprennent pas pourquoi il existe ces deux statuts, celui de Membre Temporaire et celui de Membre Définitif (qu'on obtient en devenant Ceinture Noire de France Shotokan), qui ne donnent pas les mêmes droits et devoirs dans l'association.

Non seulement je tiens à rassurer les Membres Temporaires qu'il n'y a aucune volonté de domination d'un groupe vis-à-vis d'un autre, mais je veux ici vous démontrer le bon sens de nos anciens qui ont fait cette distinction il y a quarante ans, et la pertinence toujours actuelle de ces deux statuts.

Me cacher derrière le seul fait que France Shotokan est une association de ceintures noires serait fuir la discussion de fond, et ne calmerait pas cette frustration. Pourtant, il faut quand même commencer par là et avoir conscience que c'est une réalité. Notre association est le groupe des ceintures noires de Maître Ohshima en France. D'ailleurs seules les Ceintures Noires payent une cotisation à France Shotokan. Ce qui est appelé cotisation de Membre Temporaire par abus de langage, correspond à une somme forfaitaire modique qui couvre juste les frais d'édition et d'envoi du journal plus les frais de secrétariat relatifs à la gestion des membres temporaires (essentiellement inscriptions aux stages, hébergements...). Cette somme ne représente que 15 % de la cotisation d'une ceinture noire.

Les seules cotisations significatives que payent les Membres Temporaires sont celles qu'ils versent à leur dojo, parce qu'ils sont avant tout membres de leur dojo local, la plupart du temps constitué en association loi 1901. C'est la seule association de laquelle ils soient membres. C'est là

qu'ils peuvent exprimer tout leur talent de membre actif d'une association, s'investir et participer aux prises de décision localement au travers des assemblées générales.

Mais comme je viens de le dire, traiter la question aussi simplement ne répondrait pas complètement à la frustration décelée.

S'autoriser à maintenir un groupe de "sous gradés" au service d'une "minorité dominante", serait complètement suicidaire pour notre association, tout particulièrement à notre époque, à l'ère de la transparence et de la communication. Ce n'est pas dans ces conditions qu'on prépare une relève, et ce n'est donc pas notre conception de la transmission.

Une société qui élèverait ses jeunes dans cette frustration et sous le joug de l'élite n'aurait pas de futur, et ce n'est sûrement pas la relation que nous voulons développer avec ceux qui sont notre avenir.

Le premier objectif de l'existence du statut de Membre Temporaire est de protéger les personnes qui viennent au karaté pour pratiquer une activité physique, un sport ou un loisir, et qui n'ont rien à faire dans un premier temps de ce qui peut se passer autour de cette discipline. Ce sont des personnes qui ne pratiquent pas forcément dans la durée, et qui viennent essayer de voir si l'activité peut leur convenir.

Les valeurs et l'identité de notre groupe sont très fortes, et se jeter sur eux dès qu'ils arrivent pour leur parler de l'association, de son origine, de Maître Ohshima, de nos anciens, de l'histoire de France Shotokan de ses valeurs, de leurs droits et devoirs serait vécu comme une véritable agression. Ce n'est sûrement pas cela qu'ils sont venus chercher en s'inscrivant au karaté, et ce n'est pas cette approche que nous voulons leur proposer.

Il faut avoir en tête qu'environ un nouvel arrivant sur dix seulement parviendra à la ceinture marron, ce qui veut dire que nous n'arrivons pas intéresser neuf juniors sur dix à notre pratique du karaté, qui est notre spécialité... Ce n'est pas pour embêter celui des dix qui est resté, avec des considérations associatives et généalogiques même si elles sont pertinentes. Il ne faut pas se tromper et bien avoir en tête que notre activité principale est la pratique du karaté, et nous ne sommes pas un club de rencontres, de discussion

ou de réflexion.

Par contre, pour ceux que nous arrivons à intéresser par notre seule pratique du karaté, il faut leur proposer de quoi nourrir leur curiosité, les aider à s'intéresser à notre groupe, d'où nous venons, qui sont ceux qui nous ont précédé, qui est Maître Ohshima. En général, il faut une certaine maturation pour que ce genre de besoin apparaisse, et cela correspond le plus souvent au niveau de ceinture marron. C'est pour cela qu'il existe un document spécifique aux ceintures marron qui est une information succincte sur nos origines dans le karaté. Je vous invite à le relire pour ceux qui l'ont déjà, à le redistribuer dans les dojos qui ne l'auraient pas encore fait... Mieux, il existe le livre du 20ème Anniversaire (et j'espère qu'il y aura bientôt celui du 40ème Anniversaire), qui reste toujours une véritable référence. Si une ceinture blanche montre un quelconque intérêt à notre histoire, ce document peut leur être distribué, ou même le livre du 20ème Anniversaire est un excellent ouvrage qui les renseignera. Inverser les choses serait une erreur, au risque de passer pour un groupe dogmatique et sectaire, dont l'activité première serait du racolage autour du nom de Maître Ohshima, et l'activité secondaire serait le karaté.

La seconde raison de cette distinction entre Membres Temporaires et Membres Définitifs est pour protéger l'identité et les valeurs de notre association. En effet, nous sommes dans un groupe qui a bientôt quarante ans, représente un vrai patrimoine humain, qui a une culture propre, avec des valeurs fortes et profondément ancrées auxquelles nous sommes particulièrement attachés, qui sont le fruit d'une transmission et d'une maturation collective. Comme toute démocratie, nous protégeons nos valeurs en ne donnant part aux décisions qu'à ceux qui ont un minimum d'imprégnation de notre culture. C'est ce qui se passe dans toute démocratie où il existe une période pendant laquelle on est pas habilité à prendre part aux décisions collectives bien que l'on fasse partie de la société. Cette période prend fin avec la majorité (entre 18 et 21 ans suivant les démocraties) ou la naturalisation. Chez nous, ce temps de maturation, c'est le temps pour arriver à la ceinture noire. Il est plus ou moins rapide en fonction de notre engagement personnel dans l'activité et de nos capacités physiques et mentales, mais varie la plupart du temps entre trois et cinq ans.

Si l'on regarde ce qui se passe dans d'autres groupes dont la taille est comparable à la nôtre (1200 personnes), seuls des représentants désignés localement participent aux assemblées générales pour prendre part aux décisions. Ce sont le plus souvent les plus anciens qui sont désignés : pour un groupe de karaté comme le nôtre, de fait ce serait les ceintures noires d'un dojo qui le représenteraient en Assemblée Générale. Je dirais même qu'à FSK, chaque ceinture noire a le pouvoir de se représenter elle-même si elle vient au stage spécial national, ou si elle fait le déplacement à Vichy spécifiquement pour l'Assemblée Générale. Ce modèle de démocratie est tout à fait compatible avec les standards approuvés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, comme nous avons pu le vérifier au travers de nos discussions récentes avec la FFKAMA.

Est-ce que cela veut dire pour autant que tant qu'on n'est pas ceinture noire de France Shotokan on n'est pas élève de Maître Ohshima ?

En tant que ceinture blanche ou ceinture marron, on est relié à Maître Ohshima par notre appartenance à un dojo dont le leader est ceinture noire de France Shotokan. C'est par votre leader de dojo que vous êtes relié à Maître Ohshima.

Cependant, les Membres Temporaires ont le loisir de s'exprimer librement dans France Shotokan. Sans compter la grande liberté avec laquelle ils discutent déjà avec leurs seniors ou accèdent aux plus anciens de l'association à l'occasion des stages, ils peuvent s'exprimer au travers du journal, ce n'est pas réservé aux ceintures noires.

Il n'y a aucune restriction quant à la possibilité qu'ils ont de s'exprimer dans l'association, sauf qu'ils n'ont pas accès à l'assemblée générale pour prendre part aux décisions qui concernent l'administration de l'association.

Nous avons recommencé depuis l'an dernier à réunir les membres temporaires présents au stage spécial de Vichy pour les écouter, pour échanger et savoir ce qu'ils ont à nous dire pour améliorer leur accueil, et mieux préparer leur intégration et leur avenir au sein de l'association. Maître Ohshima avait l'habitude de le faire, et nous avons perdu cette pratique depuis qu'il ne dirigeait plus les stages spéciaux en France. Cette coutume est rétablie.

Rappelez vous que s'il existe des Membres Temporaires qui

quatre

se sentent le désir de vouloir s'impliquer avant leur ceinture noire, ils ont tout loisir de le faire localement et d'aider au fonctionnement de leur dojo, et je les invite dès maintenant à se faire connaître auprès de leurs dirigeants de dojo.

Malgré tout, et tout en respectant cette aspiration légitime à une plus grande démocratie, il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes pas une association de défense d'intérêts corporatifs ou un groupe de revendication. Nous sommes un groupe qui pratique le karaté, et de ce point de vue les plus anciens ont pour seul objectif de transmettre le karaté que nous a enseigné Maître Ohshima. Si l'enseignement est strict et limpide, les juniors n'ont qu'à suivre le leader, et lui faire confiance aveuglément... Bien sûr le leader doit avoir suffisamment de charisme pour inspirer confiance, et entraîner les juniors derrière lui. Mais sous le prétexte de la démocratie il ne faut pas tomber dans le travers de penser que nous devons toujours tout remettre à la décision collective, surtout dans ce cadre de la transmission d'un art. L'enseignement du karaté, comme celui de la physique, celui de la danse, celui de la musique exige que l'élève s'abandonne à l'enseignant qui lui montre un bout du chemin. Les Membres Temporaires de ce point de vue sont en état d'apprentissage du karaté et de familiarisation à notre culture, et ne peuvent pas avoir sur l'avenir de l'association une vision aussi pertinente que ceux qui ont plusieurs années de pratique de karaté avec nous.

C'est au prix de cette structure d'association de ceinture noire, que nous pourrons transmettre un karaté de qualité, et les valeurs qui y sont associées. Cela demande un peu de patience pour que les plus jeunes arrivés s'imprègnent de notre culture, mais que sont trois années de patience comparées aux trente ou quarante années de pratique qui sont devant vous pendant lesquelles je vous invite à participer activement et sans réserve à faire avancer notre groupe?

Richard Hiegel



“ La voie du guerrier c'est l'acceptation résolue de la mort “

Miyamoto Musashi

J'ai souvent eu le désir fugitif d'avoir quelque chose à dire dans ces pages.

Une façon de faire sentir à ceux qui s'investissent dans ce journal que leur effort n'est pas vain. Une sorte de renvoi de balle.

Par manque de conviction dans l'intérêt de ce que je pouvais avoir à communiquer, par flemme, par faiblesse, je ne l'ai jamais fait.

Aujourd'hui est autre.

Aujourd'hui c'est une véritable nécessité personnelle qui guide ma main. L'impératif besoin d'exprimer ici comment j'ai ressenti le choc définitif du corps de l'un d'entre nous, Gilbert, sur le parquet du gymnase à Vichy le 9 mai 2003.

Un grand boom dans le silence particulier qui précède la séance de Kiba dachi, à jamais suspendue, et dont l'écho à jamais résonne dans la mémoire de chacun et chacune d'entre nous.

Par-dessus tout, je veux saluer la droiture, la simplicité, la justesse, l'efficacité et l'immense générosité de nos cadres. Je veux leur dire merci pour la leçon de courage, de sagesse, d'authentique humanité et de dignité.

Ma pensée bien sûr, sur un autre plan, va vers la famille et les intimes de Gilbert et les soutient dans la perte de leur proche.

Au-delà de toutes religions, quelqu'un a écrit un jour : " La vie est un acte de foi "

Nous ne connaissons aucune raison rationnelle qui justifie notre existence. Lorsque l'un d'entre nous tombe du rang, la question est : pourquoi lui?

Et derrière, pour ceux qui restent debout : pourquoi pas moi?

Ce pourquoi là nous renvoie à cette question qui ne nous quitte jamais et que pourtant nous nous posons peu, consciemment : Qu'est-ce qui fait que je vis ? Nous évitons de nous poser cette question car elle est sans réponse et nous le savons.

cinq

L'âge de la maturité

Nous allons bientôt fêter le 40ème anniversaire de France Shotokan. Quarante ans est l'âge de la maturité, le moment de faire le point.

La vie de France Shotokan a connu jusqu'à présent un essor relativement régulier autant en nombre de ceintures noires qu'en élévation du niveau global des pratiquants. Les juniors d'hier sont devenus pour la plupart les leaders d'aujourd'hui. Chacun a eu l'opportunité – en fonction de ses possibilités ou de ses affinités – de participer à la vie de France Shotokan et d'y trouver sa place. C'est un aspect qui me paraît important quant au fonctionnement de notre association : elle ne pratique aucune discrimination raciale, sociale ou culturelle, mais, au contraire, fonctionne dans l'acceptation des différences, l'ouverture d'esprit, la tolérance et l'humilité.

Evidemment, cet état d'esprit inclut le respect de valeurs communes, de règles qui régissent notre cohabitation. La principale de ces règles est une pratique du karaté équilibrée par les différentes facettes que revêt notre entraînement et notamment par la participation à des stages spéciaux (mais pas uniquement à des stages spéciaux). Il régnait les vingt dernières années au sein de France Shotokan un climat d'enthousiasme et d'euphorie propice à une forte participation à de nombreux stages autant techniques que spéciaux. Certains pratiquants ont ainsi pu "tenir" une moyenne de quatre stages spéciaux par an et autant, voire plus, de stages techniques. Ces personnes cumulent maintenant plus de 80 stages spéciaux, chiffre qui laisse rêveurs ceux qui n'ont pas participé à cette aventure ! Mais, contrairement à ce que j'ai pu entendre ici ou là, on ne s'habitue pas et on n'a pas plus de facilité face au stage spécial lorsqu'on en a fait 80. Chaque stage nous demande un investissement maximum et une remise en cause. Chaque stage est différent, comme s'il s'agissait d'une nouvelle vie, d'une nouvelle chance.

Grâce à l'investissement de ses membres, le bilan actuel sur l'état de santé de notre association est extrêmement positif sur le plan mental. Le groupe des anciens de France Shotokan se connaît bien, se respecte et prend du

C'est en cela que la vie est un acte de foi. C'est ce qui constitue, je crois, le fondement même de notre entraînement ; Adhérer au plus profond et cultiver cette pulsion de vie qui forme l'essence de notre être. Par ailleurs, les circonstances de la mort (forcément tragique mais quelque part exemplaire) de Gilbert soulèvent des questions plus pragmatiques.

Il est avéré que sur le plan médical le décès de Gilbert n'est en aucun cas imputable à la pratique en elle-même. Gilbert est mort pendant un stage spécial et non pas parce qu'il participait à un stage spécial. Cet aspect a été abordé, mais il est important de le rappeler et même de le souligner. Cependant, parce qu'il avait soixante ans, parce que ce cas de figure ne s'était encore jamais présenté au cours d'un stage spécial**, la question d'une limite d'âge pour les stages spéciaux est soulevée.

Cette question n'est certainement pas nouvelle mais acquiert une actualité inévitable du fait, me semble-t-il, tout simplement de "l'âge" de France Shotokan. C'est une question qui réveille chez moi des interrogations récurrentes. En effet, j'ai 46 ans, je m'entraîne depuis 8 ans (plus 3 ans d'entraînement sporadique début 80), je suis ceinture marron, pas très "doué" et ne serai certainement jamais un expert dans le Karaté. Ai-je ma place ici ?

Je sais que la réflexion déjà engagée sur ce point par mes seniors sera poursuivie et que si des clarifications sont nécessaires, que des décisions doivent être prises, les bons choix seront faits car ce sont des guerriers. Ils savent accepter résolument leur mort ou celle de l'autre.

* " Symbolique du mouvement "

de LAPIERRE et AUCOUTURIER, psychomotriciens

** abstraction faite, si possible, du dramatique accident de car ayant coûté la mort de quatre pratiquants et de nombreux blessés en 1976 sur la route vers un stage dans le sud de la France

Fred Victor, dojo de Vaugirard



plaisir à s'entraîner ensemble. Mais 20, 30 et même 40 ans sont aujourd'hui passés et le groupe a vieilli. La fréquentation aux stages n'est plus aussi intense qu'autrefois, non par désintérêt mais parce que c'est une évolution naturelle de personnes qui sont plus matures. Ce n'est plus le rôle de ceux qui ont 30 ou 40 ans de pratique de " tirer " les juniors comme ils le faisaient il y a 20 ans, c'est celui des shodan, des nidan et des " jeunes " sandan. La responsabilité de nos seniors est plutôt de veiller à ce que nous ne nous égarions pas dans la pratique du karaté et de nous transmettre leur longue et enrichissante expérience. Lorsqu'ils ont l'opportunité de participer à un stage, écoutons-les attentivement car le message qu'ils transmettent est toujours dans l'intérêt de tous. On peut ou non partager leur avis mais l'opinion des anciens est toujours matière à réflexion.

L'affiliation à la FFKAMA est à ce propos un bon exemple : il nous a fallu des années de discussion et parce que la majorité des seniors a pensé à un moment donné que c'était nécessaire dans la vie de France Shotokan, la décision a été prise. En effet, il a semblé aux anciens que sortir notre karaté de l'anonymat en rejoignant la FFKAMA était le seul moyen de le pérenniser. Il sera ainsi plus aisé à certains dojos d'obtenir ou de conserver l'usage de salles d'entraînement municipales, souvent bien situées, bien équipées et mises en valeur par les mairies ; les dojos France Shotokan seront ainsi plus accessibles et mieux connus.

" Physiquement ", notre association vieillit puisqu'elle a 40 ans. Les plus anciens de nos pratiquants additionnent leur âge à ces 40 années de pratique ; la première génération a donc en moyenne entre 55 et 65 ans. Il nous faut ainsi réfléchir aujourd'hui à l'intégration de cette génération au sein de la pratique du karaté et des stages spéciaux en particulier. Deux arguments s'opposent. Premièrement, on part du principe que les stages spéciaux sont faits pour les juniors et les jeunes ceintures noires. Dans ce cas, les anciens, moins vifs et un peu rhumatisants, n'y ont plus leur place ! Deuxièmement, on peut mettre en avant le fait que les seniors apportent leur expérience et sont le témoignage " vivant " des 40 dernières années. Dans ce cas, faut-il se priver de ce patrimoine culturel ?

A mon avis, il n'en est pas question ! Je pense qu'il nous faut donc trouver quelques adaptations. C'est

d'ailleurs la raison pour laquelle Maître Ohshima, il y a plusieurs années déjà, avait réduit la durée du kibandachi pour ceux qui avaient plus de 40 ans. Il nous faut maintenant arriver à intégrer ceux qui ont 50 ans et plus. Ce qui s'est passé au stage de Vichy nous rappelle à l'intransigeance qui devrait être la nôtre face à notre état de santé et à la participation aux stages spéciaux. Vous trouverez dans France Shotokan Liaisons un article que vous lirez attentivement : il s'agit d'un protocole d'inscription au stage spécial pour tenter de limiter les risques d'un nouvel accident. Malheureusement, cela n'aurait rien changé dans le cas de Gilbert Chastre. Son décès suite à un malaise cardiaque intervenu en période de repos, au retour du footing précédant le kibandachi, est indépendant de la pratique du karaté. Gilbert était très sérieux du point de vue de sa santé et il était bien suivi médicalement, il avait fourni un certificat assurant son aptitude médicale à pratiquer le karaté, il s'entraînait régulièrement et sérieusement dans un dojo marseillais dirigé par un leader dont je ne doute pas du sérieux : Jean-Clairde Humbert. Ce décès exceptionnel dans l'histoire de France Shotokan a entraîné un autre événement tout aussi rarissime : l'arrêt prématuré d'un stage spécial. Il nous a semblé en effet, compte tenu des valeurs humaines transmises au fil des années par la pratique du karaté, qu'il n'était pas possible de poursuivre le stage. L'événement lui-même a été suffisamment difficile. Je remercie chacun des participants de ce stage pour le contrôle et l'attitude exemplaires dont il a fait preuve et je donne rendez-vous à tous pour le stage spécial de Vichy l'année prochaine.

Une des adaptations à apporter concerne directement la manière de s'entraîner. Il va de soi que l'on a plus la même énergie à 50 ou 60 ans qu'à 20 ans. D'ailleurs Maître Ohshima en a tenu compte dans l'adaptation du kibandachi qui passe d'une heure trente à une heure à partir de 40 ans. Pourquoi cette barrière, alors qu'on est encore en pleine forme physique à 40 ans ? Je pense que le message est avant tout psychologique, dans le but de déclencher une réflexion sur son propre entraînement. Autant Maître Ohshima demande à ceux de moins de 40 ans d'être toujours à fond, de se dépenser sans compter en mettant le maximum d'énergie, autant il conseille à ceux de 40 ans et plus de travailler sans contraction " take off conscious power, use only unconscious power ", de focaliser l'énergie

au moment du kime, d'avoir de bonnes formes pour ne pas abîmer le corps et améliorer l'efficacité des techniques " la forme toute seule est forte". Il recommande même aux plus âgés de ralentir la vitesse globale du kata (attention à différencier vitesse et rythme dans le kata). On pourrait imaginer nos katas pratiqués à la même vitesse que celle du tai-chi, mais avec d'autant plus de "profondeur" qu'ils auront été pratiqués auparavant pendant de nombreuses années à une vitesse plus soutenue, permettant une approche complémentaire.

J'ajouterai, pour conclure, quelques réflexions :

-Équilibrons notre pratique.

-À l'attention des Shodan, Nidan et des 'jeunes' Sandan : déplacez-vous, utilisez au maximum notre association. Emmenez avec vous les juniors. Vos seniors sont là pour diriger les stages et transmettre leur expérience. Profitez-en !

-Aux plus âgés : arrêtez de penser que vous êtes éternels, adaptez votre pratique.

-Profitions pleinement des belles années qu'offre la maturité !

JL Véran

Invitation au quarantième anniversaire

Chers amis.

Nous voici exactement à six mois de célébrer notre quarantième anniversaire qui aura lieu sous le signe de la "Sérénité".

Les équipes qui s'affairent depuis déjà deux ans à l'organisation des festivités peaufinent les préparatifs. Nous nous acheminons vers une très belle fête. Entraînements en commun avec Maître Ohshima, Compétition Internationale, Tests de Yodan et Godan, dîner de Gala, tourisme local tout ce qu'il faut pour marquer dignement notre entrée dans l'âge de la maturité (supposée).

Comme je vous le disais récemment dans la lettre d'invitation, il est temps de formaliser notre attachement à notre association en nous inscrivant nombreux à cet événement.

Chacun de nous est concerné à des degrés divers par cette

étape importante de notre histoire collective.

C'est l'occasion :

- pour ceux qui ont fondé l'association et les plus anciens d'entre nous de s'émerveiller de l'âge et du niveau qu'elle a atteint : jamais ils n'avaient pensé au moment de sa création qu'elle pourrait vivre quatre décennies... ils seront maintenant rassurés sur son avenir,

- pour ceux qui y sont actifs aujourd'hui, d'enthousiasmer nos juniors afin de les inciter à prendre la relève : le trésor constitué au cours de ces quarante années n'est réellement visible qu'à de telles occasions, car c'est dans ces moments qu'il s'expose vraiment,

- pour les juniors, de venir mesurer la richesse de l'association dont ils seront les acteurs des vingt prochaines années,

- pour nous tous, de montrer à Maître Ohshima, à nos seniors et à nos associations sœurs, la bonne santé et la vigueur de France Shotokan.

France Shotokan a fait un effort tout particulier en finançant la manifestation à hauteur de trente pour cent. Ainsi, nous sommes en mesure de proposer des tarifs particulièrement attractifs avec un effort tout particulier pour les juniors (50% du tarif normal), et une participation très modeste pour les enfants des participants (25% du tarif normal).

Vous le savez maintenant, le site www.40ansfsk.free.fr reçoit vos inscriptions qui commencent à arriver.

Je vous invite à vous inscrire sans tarder, car nous avons besoin de savoir très rapidement sur combien de personnes nous devons compter (entre 500 et 700 très certainement). La date du 1er mars arrive très vite, après laquelle les tarifs vont augmenter.

Au plaisir de vous accueillir nombreux à Mulhouse le 9 juillet pour trois jours de festivités.

Richard Hiegel
Président

Un point sur notre affiliation à la FFKAMA.

huit.

Dans l'article paru dans le dernier journal sur le même sujet, je vous expliquais ce qui nous avait amené à réintégrer la fédération, et j'avais décrit les modalités dans lesquelles cela devait se faire. L'article avait été écrit peu avant l'évaluation des grades du 6 septembre et l'examen pour l'obtention des Diplômes d'Instructeur Fédéral (DIF) du 7 septembre. Il me paraît opportun de faire un compte rendu de ce premier week-end de septembre, et un premier bilan sur notre affiliation après quelques mois de cohabitation.

- Evaluation des grades : malgré la période peu propice, la fédération avait réussi à mobiliser plus de trente jurys pour encadrer cette évaluation, ce qui nous a permis de conclure cette évaluation en moins de trois heures. Nos candidats s'étaient préparés sérieusement, et par conséquent l'évaluation s'est passée sans surprise. Quasiment tous les candidats (150) ont eu leur grade homologué. Seul un nidan qui s'est trompé dans son kata favori ne s'est vu homologué qu'un 1er dan fédéral.

Cette évaluation serait presque une satisfaction totale si je ne devais déplorer que 26 candidats (15% du total) ne se sont pas présentés, en grande majorité des shodans. Ils s'étaient pourtant inscrits pour l'évaluation, et n'ont même pas pris la peine de s'excuser. C'est un comportement qui n'est pas respectueux des efforts accomplis par les dirigeants de la fédération ainsi que ceux de l'association qui se sont investis y compris pendant leurs vacances pour organiser cette opération de régularisation de notre situation collective.

De leur côté, les dirigeants de fédération ont apprécié notre sérieux et le niveau collectif que nous avons montré. Un des jurys des 4ème dan m'a même avoué avant que ne commence l'évaluation, qu'il était impressionné par l'âge moyen des candidats : il n'avait pas conscience "qu'à nos âges on pouvait encore pratiquer"...

- Obtention des Diplômes : Une fois terminée l'évaluation du matin, seuls sont restés les candidats au DIF, et quelques personnes concernées par la "Validation des Acquis de l'Expérience" sur laquelle je reviendrai plus tard. Le Directeur Technique National, informé du bon niveau de l'évaluation du matin, nous a fait un discours d'accueil très chaleureux et très positif, retranscrivant la perception que lui avaient transmise l'ensemble des cadres fédéraux présents le matin. Il nous considère comme un groupe très

sérieux que la fédération est heureuse d'accueillir.

Nos 51 candidats présents ont été brillamment reçus à l'examen du DIF. Chaque dojo possède ainsi au moins un instructeur officiellement reconnu par la fédération. Au delà du fait que cela nous assure pour quelques années de conserver nos salles d'entraînement, cela nous permet aussi d'obtenir des subventions (pour ceux qui en feront la demande) auprès des Conseils Généraux, Régionaux et autres organismes. C'est un gros avantage, surtout pour les dojos comme ceux de Marseille qui doivent supporter des loyers élevés.

Je me félicite que nous soyons arrivés à un tel résultat quatre mois seulement après notre décision collective de rejoindre la fédération (le 9 mai 2003).

Pendant tout l'été nous avons maintenu toutes les ceintures noires sous pression pour être assurés que le niveau de préparation serait à la hauteur de l'événement. Cela a montré à la fédération notre grande détermination et notre capacité à nous mobiliser sur une période courte. Nous avons donné l'image d'un groupe très sérieux, très mature, et très organisé : je vous en remercie tous. Il ne faut pas gâcher à présent le travail accompli, et profiter de cet "état de grâce" pour consolider notre image auprès des ligues locales.

Je voudrais aussi souligner que parmi les six personnes (sur 96) qui s'étaient prononcées lors de l'assemblée générale de Vichy contre ce rapprochement avec la fédération, quatre étaient présentes à l'évaluation des grades et à l'examen du DIF et j'en suis ravi : cela confirme que nous sommes arrivés à trouver une cohésion pour aborder cette étape d'une importance capitale pour l'avenir de France Shotokan.

- Relations avec les ligues : depuis, un certain nombre d'entre nous se sont rapprochés des ligues locales pour se présenter à leurs dirigeants, et présenter les dojos de France Shotokan. J'engage ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire, pour participer à la normalisation de nos relations avec elles. Certains d'entre nous ont déjà obtenu après examen, le titre de juge de ligue et sont convoqués pour participer aux passages de 1er et 2ème dan. Pour ceux qui sont encore plus avancés dans leurs relations, ils sont déjà convoqués aux jurys d'examen de 3ème et 4ème dan. Jean-Louis Véran a émis une recommandation générale et demande à ce que pour ne pas laisser se dégrader l'outil

que nous venons de mettre en place nous passons notre grade FFKAMA avant de le présenter à France Shotokan. Il n'y a pas de caractère obligatoire à cette demande, mais c'est une recommandation très forte. Nous continuerons de réfléchir à la meilleure formule, et nous ajusterons en fonction de notre meilleur intérêt collectif.

Pour cela, ceux qui voudraient présenter un grade FFKAMA (et je vous y encourage), doivent pouvoir attester de 3 années de pratique pour le 1er dan, 2 ans de pratique de 1er dan pour le 2ème dan, 3 ans de pratique de 2ème dan pour le 3ème dan, 4 ans de pratique de 3ème dan pour le 4ème dan, et 5 ans de pratique de 4ème dan le 5ème dan.

Les timbres de licences AEK-Do sont une preuve tangible, et la date d'obtention de votre grade à France Shotokan sera la date prise en compte : il vous faudra néanmoins me faire parvenir votre dossier de candidature pour que la commission spécialisée de la FFKAMA (CSDGE) vous fasse une attestation qui vous permettra de vous présenter au grade localement (1er et 2ème dan) ou dans les régions (3ème et 4ème dan).

Les ligues auraient souhaité que nos dojos payent la cotisation due par chaque club, mais nous avons obtenu une exemption pour cette année. C'est même le Président de la FFKAMA qui a demandé aux ligues cette exemption par écrit. Il a payé lui même la cotisation de 7 clubs FSK dans une ligue qui ne voulait pas accepter notre exemption. Il nous reste encore un certain nombre de choses à régler pour que ce chantier soit définitivement soldé.

Profitant du niveau collectif démontré le 6 septembre, nous sommes en train de demander l'homologation d'un certain nombre de personnes qui n'ont pas participé à l'homologation : il s'agit d'abord et en priorité d'un certain nombre de nos seniors, et de quelques personnes qui n'ont pas pu se présenter pour raisons médicale.

Ensuite, il nous faut aider ceux de nous qui ont un nombre substantiel d'années d'enseignement, mais qui n'ont pas participé à l'examen du DIF du 7 septembre, à déposer une demande Brevet d'Etat par la Validation des Acquis de l'Expérience. C'est une possibilité régie par une loi, offerte à ceux qui ont acquis des compétences spécifiques (en l'occurrence en matière d'enseignement de karaté) pour qu'ils les fassent valider par un diplôme. Cela concerne une vingtaine de seniors qui ont entre 13 et 35

ans d'enseignement...

Nous pouvons donc nous réjouir de cette homologation réussie, même s'il reste du travail au niveau local pour établir et entretenir des relations de bons voisinage avec les ligues. Il faudra continuer d'officialiser nos grades, et promouvoir le Shotokan Ohshima maintenant reconnu comme style à part entière. C'est maintenant à chacun de vous que revient la charge de maintenir en état ce qui a été réalisé avec la fédération au niveau national.

Richard Hiegel
Président

PROTOCOLE D'INSCRIPTION AUX STAGES SPÉCIAUX

Ce protocole se veut simple et compatible avec notre pratique habituelle ou ce qu'elle devrait être. Il ne modifie donc pas nos habitudes si ce n'est qu'il formalise les inscriptions pour s'obliger à une rigueur en accord avec la pratique des stages spéciaux.

1) Les inscriptions se font sur la recommandation du responsable du dojo.

Ce dernier se doit de vérifier les points suivants :

-Le candidat possède un niveau suffisant pour participer à tous les entraînements.

-Le candidat s'entraîne sérieusement et régulièrement.

-Le candidat est informé du programme et des règles du stage spécial

(Tout abandon du stage équivaut à l'exclusion de FSK, pas de tabac, pas d'alcool, pas d'activité sexuelle).

-Certificat médical :

soit le candidat a remis en début de saison un certificat d'aptitude ou de non contre-indication à la pratique du karaté en compétition.

Soit, et de préférence, le candidat a fait signer son passeport FSK qui inclut une note d'information au médecin.

-Le candidat de plus de 40 ans doit être en possession d'une attestation d'aptitude établie après épreuve cardiaque d'effort mise à jour tous les 5 ans jusqu'à 50 ans puis tous les 2 ans.

-Si le candidat est reconnu apte, mais a néanmoins un problème de santé bien contrôlé, alors le candidat s'engage à

prendre ses traitements habituels et à prévenir le responsable du stage avant la date limite d'inscription au stage.
A charge du responsable du stage d'accepter ou de refuser le candidat.

Le responsable du dojo enverra les inscriptions à l'organisateur du stage avec les frais d'inscriptions sous la forme suivante.

Par exemple, en tant que responsable du dojo de Metz j'inscris un élève et moi-même :

INSCRIPTION AU STAGE SPECIAL DE BAERENTHAL

Responsable du dojo de : Metz
Nom Prénom : Véran Jean-Louis
Numéro de téléphone : Travail
Domicile
Portable

2) L'organisateur du stage (par exemple Laurent Duc) fait la synthèse des inscriptions et les communique au responsable du stage avant le début du stage.

Cas particulier d'un candidat extérieur à FSK : il ne peut participer à un stage spécial que sur recommandation d'un senior de FSK et avec l'accord du responsable du stage

3) Le responsable du stage (par exemple Jean-Louis Véran) supervise la liste des inscriptions et prend les décisions nécessaires.

Jean-Louis Véran



Nom	r		Grade FSK	Nombre années de pratique	Nombre de stages spéciaux	Certif. Médical pour la saison en cours	Problème médical à signaler*	N° tél. d'une personne à prévenir
XXXXX	Yyyyyy	25 ans	1erK	6	2	---	Oui (1)	
VERAN	J-Louis	44 ans	4 ^{ème} D	22	--	---	non	0387 --- --

* s i
oui: préciser: (1) : asthme
numéro tel de XXXXX Yyyyyy :
ci-joint un chèque de ☐ Fait à Metz le

signature



Pamphlet pour Marie

Ce n'est qu'au tout début des années 90 que France Shotokan se dote d'une secrétaire rémunérée!... C'est Marie-Madeleine Durand qui est embauchée pour assurer cette charge administrative à mi-temps... En 14 ans de service, elle a montré une très grande patience avec nous tous, et beaucoup de cœur à nous servir. Seule salariée de l'association, son niveau d'implication a été exemplaire et son enthousiasme communicatif. Mais voilà, toutes les bonnes choses ont une fin... Fin février, Marie fait valoir ses droits à la retraite. Pendant les dix ans qui viennent de passer, nous avons travaillé ensemble quasi quotidiennement pour France Shotokan (par téléphone ou au bureau). C'est avec une réelle émotion que je lui transmets en votre nom à tous, mes meilleurs vœux dans sa nouvelle vie. Elle va beaucoup nous manquer...

←-----

Site internet FRANCE SHOTOKAN

C'est grâce aux efforts de Jean-Pierre Laroche depuis un an que nous sommes parvenus à récupérer le site de France Shotokan. Suite au décès subit de Frédéric Pfeiffer, il nous était impossible de reprendre la main sur le site. Maintenant qu'il nous a été restitué, c'est Fabien Deneuille qui en est nommé l'administrateur.... Il attend vos suggestions pour en faire notre site à tous...

Le site internet www.franceshotokan.com est de nouveau à jour avec notamment les dates des stages dans l'espace " membres " (identifiant : fsk / mot de passe : kiai).

Pour mémoire, ce site à un but double :

- Promouvoir France Shotokan à l'extérieur de l'association ;
- Être un outil de communication en interne à France Shotokan par l'apport d'informations sur la vie de l'association: calendrier des stages, liste des dojos, etc. Concernant les dojos, vous pouvez ainsi envoyer à webmaster@franceshotokan.com les coordonnées des éventuels sites web ou encore les heures et lieux d'entraînements.

Le travail entamé par Frédéric sera poursuivi et de nouvelles rubriques seront créées au fur et à mesure afin d'apporter des informations supplémentaires : par exemple mise en ligne des informations communiquées lors des assemblées générales (budget, compte rendus, ...), mise en ligne des articles publiés dans FSK Liaisons, etc.

Si vous avez des idées de rubriques à créer tant dans le site public que dans la partie réservée aux membres ou encore des modifications à signaler, vous pouvez envoyer un mail à webmaster@franceshotokan.com.

←.....

<p>Pour vos articles, pour vos photos: Gilles Brunot 82, Av Pasteur 24100 Bergerac gillesbrunot@club-internet.fr</p>
--

.....>